



La COURVILLOISE
ÉCOLE SECONDAIRE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DE LA COURVILLOISE

Procès-verbal de la **quatrième séance ordinaire** du Conseil d'établissement de l'école de la Courvilloise tenue le **mercredi 1^{er} mars** à 19 h à la salle de conférence à l'école de la Courvilloise.

Parents : Julie Boissonneault Doris Tremblay
Annie Châteauneuf Sophie Gaudreault-Gobeil
Mélanie Ouellet Éric Castonguay

Enseignants(es) : Hugo Laplante
Yanick Normandin
Éric Clermont-Drolet

Personnel de soutien :

Personnel professionnel :

Directeur : Simon Mainville

Gouvernement étudiant :

Étaient absents : Valérie Rousseau, Lucie Boucher, Joannie Arteau
Carpentier, Clair Baillargeon, François Perron et Debbie
Denis.
Ornela Evens, Première ministre
Divine Nouck, Vice-Première ministre

Invitée :

Secrétaire de la séance Julie Bergeron

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Julie Boissonneault souhaite la bienvenue à tous.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Julie Boissonneault déclare la séance ouverte à 19 h.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Julie Boissonneault constate que le quorum requis par la loi est atteint.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Ouverture de la séance;
3. Vérification du quorum;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 1^{er} mars 2023;
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 février 2023;
6. Suivi au procès-verbal du 8 février 2023;
7. Période de questions accordée au public.

Points de décision

8. Grille des matières;
9. Dépôt des sorties éducatives;

Points d'information

10. Communication du parlement étudiant;
11. Communication de la direction;
 - 11.1 Services d'aide 23-24
 - 11.2 2^e rencontre de parents;
 - 11.3 Cours d'été;
 - 11.4 Journée blanche;
12. Communication du représentant de la présidence;
13. Communication du représentant du Comité de parents;
14. Questions diverses;
15. Levée de l'assemblée.

CE-22/23-18

IL EST PROPOSÉ par M. Hugo Laplante d'adopter l'ordre du jour

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2023

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février est parvenu aux membres du conseil dans les délais prescrits par la loi;

CE-22/23-19

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Châteauneuf que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2023 soit adopté avec correction au point 9 : « Critères » Mettre un s.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2023

Tel que demandé par le personnel de l'école, M. Mainville a déposé le document des critères de sélection de la direction incluant la liste des signatures.

M. Mainville nous informe de ses recherches intenses pour acquérir un enseignant en français à notre école.

M. Mainville nous confirme que le bruit à la cafétéria a été diminué.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucun public, aucune question rapportée.

POINTS DE DÉCISION

8. GRILLE DES MATIÈRES

M. Mainville informe le comité des propositions de la grille matière qui a été accepté par l'ensemble des enseignants. On note un changement en cheminement particulier continu ainsi que le retrait de 2 options en 5^e secondaire ainsi qu'un ajout d'une nouvelle option en 5^e secondaire.

CE-22/23-20

IL EST PROPOSÉ Mme Doris Tremblay que la grille matières soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. DÉPÔT DES SORTIES ÉDUCATIVES

CE-22/23-21

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Ouellet que les sorties soient adoptées en bloc.

POINTS D'INFORMATION

9. COMMUNICATION DU PARLEMENT ÉTUDIANT

Aucune communication à faire

10. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

11.1 Services d'aide 22-23

M. Mainville explique aux membres du CE la procédure de consultation pour les services d'aide à l'école. Il soumettra ses décisions au prochain CE.

11.2 2^e Rencontre de parents

Un message d'invitation sera envoyé aux parents après la semaine de relâche. Les parents des élèves en difficultés recevront le message avant les autres.

Il a été mentionné que les parents manquent de temps et que le 5 minutes n'est pas assez long. Le modèle pourrait être à réfléchir pour une autre année. La direction rappelle aux parents qu'il est possible de demander un rendez-vous à un autre moment pour obtenir un meilleur temps d'échange.

11.3 Cours d'été

M. Mainville nous Informe que les cours d'été se donneront à la Courvilloise.

11. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Mme Julie Boissonneault suggère que pour la dernière rencontre, nous puissions faire une activité. Elle nous invite donc à réfléchir à des suggestions.

12. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune communication, valider les règles pour les absences

13. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Hugo Laplante propose la levée de la séance à 19h 52

Julie Bergeron
Secrétaire pour la rencontre